

A quoi servent
vos dons ?
Quelques exemples...

20€

1 journée
inter-aumônerie
pour un collégien

40€

2 journées
de pèlerinage à Taizé
pour un lycéen

60€

1 journée
de formation à Paris
pour un animateur

Pourquoi cette collecte ?

Les Aumôneries de l'Enseignement Public du diocèse de Cambrai sont financièrement indépendantes.

Elles sont rassemblées en fédération et un **fond commun** permet de relayer et soutenir les projets et initiatives diocésains, proposés aux jeunes de nos 12 doyennés.

Le budget annuel de la fédération est d'environ 12000 €, et l'on compte en moyenne 1000 paroissiens actifs par doyenné :

un don de 1 € par paroissien suffit pour être à l'équilibre.



“Jésus était un jeune.”

“Ce que Jésus désire de chaque jeune, c'est avant tout son amitié.”

*“Il est important
de les accompagner
et de les encourager*

*pour faire émerger leurs talents,
leurs compétences et leur créativité.”*

*“Aider les jeunes à grandir
dans la fraternité,
à vivre en frères,
à s'entraider mutuellement,
à créer une communauté,
à servir les autres,
à être proches des pauvres.”*

Extraits de l'exhortation apostolique
Christus Vivit (§ 23, § 170, § 215 et § 250)
Pape François, mars 2019

Comment donner ?

par **CHÈQUE**

Libellé à l'ordre de
Association Diocésaine de Cambrai
et envoyé par courrier à :
Journées Diocésaines des AEP
BP 149 • 59403 CAMBRAI CEDEX

Bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66%* de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

DÉDUCTION FISCALE	Si vous donnez	Vous déduirez	Votre don vous coûtera réellement
	20 €	13,20 €	6,80 €
	40 €	26,40 €	13,60 €
	60 €	39,60 €	20,40 €

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : Les déductions sont maintenues !
Pour en savoir plus : denier-eglise.com/prelevement-a-la-source